



Internationale de l'Éducation 6^e Congrès Mondial

Atelier sur la privatisation de l'éducation

par [Fneeq-CSN](#), lundi 25 juillet 2011

L'atelier commence par un constat : trop souvent, les personnes qui dirigent nos gouvernements, et celles qui sont dans les affaires, partagent la même idéologie où les services publics, dont l'éducation, sont vus plus en terme de coûts que comme un droit fondamental pour la population. Puis, des représentants de trois pays sont venus exposer diverses situations nationales où on voit une croissance de plus en plus accentuée de la transformation d'écoles publiques en écoles privées.

L'Ouganda, un des pays les plus pauvres de la planète, compte plus d'écoles privées que publiques. Dans certains secteurs, le public est carrément inexistant, entre autres, pour la petite enfance, ou très minoritaire, comme en enseignement universitaire. Les conditions sont telles dans le public (1 prof pour 80 élèves, un manuel pour 20 élèves), que cela pousse carrément les gens vers le privé. Maintenant, le gouvernement octroie trois fois plus de ressources financières aux écoles privées qu'aux écoles publiques. Peut-être est-ce parce que plusieurs officiels gouvernementaux ont eux-mêmes des intérêts financiers dans des écoles privées ?

En Grande-Bretagne, le gouvernement incite les écoles « peu performantes » à se transformer en académie, un type d'école dont la gestion est privatisée, tout en étant financée par les deniers publics. La plupart du temps, ces écoles n'ont pas l'obligation d'engager du personnel enseignant qualifié ou de reconnaître le syndicat. Même si ces écoles n'appartiennent pour l'instant qu'à des organismes sans but lucratif, on voit que les propriétaires de chaînes (certains possèdent des dizaines et des dizaines d'établissements) se servent des sommes versées par l'État pour faire du lobbying politique intensif afin d'accroître leur influence sur les politiques éducatives. De plus, un propriétaire d'une de ces petites chaînes, propriétaires de seulement une dizaine d'écoles, s'octroie un salaire de 300 000 livres sterling, soit deux fois le salaire du premier ministre, et ce, à même l'argent des contribuables.

Aux États-Unis, l'éducation privée est une histoire de gros sous, avec une industrie de 500 milliards de dollars. Le premier pilier de ce système ce sont les écoles à charte, qui fonctionnent sur un principe semblable aux académies britanniques. Quatre pour cent des élèves états-uniens fréquentent ce type d'école, mais dans certaines zones urbaines les chiffres sont plus importants : 25 % à Detroit, 40 % à Washington et... 60 % à La Nouvelle-Orléans ! Il faut également préciser que ces écoles n'ont aucune obligation en

ce qui a trait à l'admission ou la rétention des élèves. De plus, 90 % de ces écoles ne sont pas syndiquées. Les « vouchers » d'éducation, par lesquels le gouvernement verse intégralement aux parents le coût de la subvention d'un élève pour permettre une utilisation individuelle de cette somme, et les divers cours en ligne sont les deux autres piliers de l'éducation privée dans ce pays.

Une conclusion partielle de l'atelier rappelle l'importance de syndiquer les enseignantes et les enseignants œuvrant dans le privé, afin bien sûr d'améliorer leurs conditions de travail, mais aussi pour travailler avec eux à exposer les situations où l'argent public est dépensé à mauvais escient, mais aussi pour changer la mentalité qui veut que le privé soit toujours meilleur que le public en matière d'éducation.

Source : <http://www.facebook.com/FneeqCSN>